[Traduction]

# EXPLOITER LA GÉNÉROSITÉ ET ENTRETENIR L'IGNORANCE : Ô CANADA, TERRE DE *NOS* AÏEUX

Originaire du Pendjab, **Seema Ahluwalia** est venue s'établir au Canada, où elle enseigne depuis vingt ans à l'Université polytechnique Kwantlen, située sur les territoires des premières nations Kwantlen, Katzie, Semiahmoo et Tsawwassen. Elle est mariée à Carl Boneshirt, membre inscrit du peuple Sicangu Lakota Oyate, qui est l'une des plus importantes sources d'enseignement dans sa vie. Ils vivent avec leur fils sur le territoire des Tsleil Waututh. L'essence même de leur existence est de créer des liens entre les divers réseaux de gens qui habitent maintenant Turtle Island tout en défendant les droits fonciers des peuples autochtones, en encourageant la décolonisation et la restitution des terres, et en prônant le retour aux modèles autochtones de cœxistence pacifique.

## RÉSUMÉ

Les relations entre les immigrants et les peuples des Premières Nations doivent être examinées à la lumière du fait que, peu importe que nous soyons nés sur le territoire colonisé ou que nous soyons des immigrants qui ont choisi d'habiter les territoires autochtones, à titre de colons nous profitons de l'usurpation des territoires des Autochtones et de l'oppression constante de ces peuples. Le droit du peuple colonisateur aux territoires autochtones repose sur des renseignements erronés et sur l'idéologie coloniale qui nient l'existence des droits territoriaux collectifs et inhérents aux peuples autochtones afin de revendiquer le Canada en tant que « terre de ses aïeux ». Pour que l'engagement à la cœxistence pacifique entre les peuples autochtones et les colonisateurs soit maintenu, il faut procéder à la décolonisation et à la restitution des terres, et rétablir la vérité.

## INTRODUCTION

En tant que nation bâtie par des immigrants et en raison de l'afflux constant de nouveaux arrivants, le Canada doit prêter attention aux questions d'établissement. Or, il est très rare que l'on tienne compte de l'incidence de l'établissement des immigrants sur les peuples autochtones[1]. Il importe de repenser la notion de « nouveaux arrivants » en la situant dans un contexte historique plus vaste où la nation canadienne est reconceptualisée en tant que nation de colons qui, depuis plusieurs siècles, arrivent en flots continus sur les territoires des Autochtones. De ce point de vue, nous pouvons observer le manque de volonté et l'incapacité de la plupart des Canadiens à comprendre les conséquences des objectifs et des intérêts coloniaux sur les autochtones, non seulement comme individus, mais également comme nations de peuples distincts. Memmi (1965) affirme que, indépendamment du fait qu'ils soient nés dans des pays colonisés ou des immigrants ayant choisi d'occuper des territoires autochtones, les colons tirent avantage de l'oppression[2] incessante des peuples autochtones et de l'usurpation continuelle de leurs territoires. La société canadienne inculque des idéologies qui présentent la colonisation et les visées impériales de l'Europe comme inévitables, évolutionnaires et nécessaires alors que les points de vue des Autochtones quant à l'établissement des Canadiens sur leurs territoires sont réprimés et ignorés. Les Canadiens sont terriblement mal informés sur les traités conclus par leurs gouvernements avec les nations amérindiennes et sur les promesses non-tenues. De nos jours, les colons canadiens revendiquent les territoires des Autochtones sur plus de la moitié de ce continent comme « la terre de leurs aïeux ». Pour ce faire, nous nous approprions l'indigénéité des peuples autochtones (Barmand, 2007) et nous l'attribuons aux descendants des colons tout en niant les droits fonciers collectifs et inhérents à ce peuple dont l'histoire remonte à des milliers d'années.

Les colons canadiens, anciens et nouveaux, ne sont pas interessé par les différentes identités et cultures des peuples autochtones sur ce continent. Ils font référence à ces nations colletivement comme étant des « Indiens » ou des « Autochtones ». Les Canadiens sont insensibles envers la traitrise, la duplicité et la brutalité qui ont été utilisées pour dépouiller les peuples autochtones de leurs terres et de leurs ressources et envers les répercussions génocidaires des lois et des politiques actuelles et antérieures qui ont concouru à la destruction de langues, de modes de vie et de cultures qui existaient depuis des millénaires. En fait, nous sommes plus enclins à expliquer les conditions désastreuses de la vie quotidienne auxquelles les Autochtones sont assujettis au Canada en répandant le tissu de mensonges et de stéréotypes qui nous a été inculqué, y compris les clichés habituels où le blâme est assigné à la victime en évoquant son sous développement, son manque d'assiduité, son atavisme et son infériorité. Les colons nient leur rôle d'architectes dans la construction d'un Canada, qui s'est bâti autour de l'isolation, de l'appauvrissement et d'une tentative d'anéantissement des peuples autochtones.

## MYTHES NATIONAUX ET ORIGINE DES PRÉJUGÉS

La conception du Canada en tant que nation multiculturelle, fondée sur des principes démocratiques et de primauté du droit, est niée par des documents historiques qui révèlent qu'elle puise ses racines dans le nationalisme chrétien[3], le capitalisme industriel et les préjugés affirmant la suprématie sociale et intellectuelle des peuples européens. L'idéologie capitaliste, l'éducation eurocentrique et l'anglo conformité (Fleras, 2010) sont des valeurs qui doivent être assimilés par les immigrants souhaitant prendre part aux privilèges qui découlent du déplacement et du dépouillement des peuples autochtones de leurs terres et de leurs ressources. Le lien qui unit les générations de colons, indépendamment des différents parcours ayant conduit à leur immigration sur ce continent, repose sur le fondement tripartite des privilèges découlant de la colonisation, soit les processus d'usurpation, de dépossession et d'oppression. La liberté et les privilèges des colons canadiens sont octroyés et façonnés par les éternelles mêmes forces et puissances coloniales qui ont simultanément dépouillé, déplacé et détruit les nations autochtones.

Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer le cruel mépris et l'indifférence indéfectible des colons canadiens envers les peuples autochtones que nous continuons de chasser de leurs terres ? Compte tenu de la générosité, de l'accueil favorable et du respect des premières nations envers les premiers colons, les peuples autochtones ne peuvent être tenus responsables des mesures hostiles et agressives prises contre eux encore aujourd'hui par les Canadiens (Wright, 2003 ; Weatherford, 1989). Dans *The Great Law of Peace of the Longhouse People (Kaienerekowa),* Alfred (1999) définit des principes communs partagés par les Autochtones, notamment « l'engagement envers une façon profondément respectueuse de gouverner, fondé sur une vision du monde qui concilie respect de l'autonomie et la reconnaissance d'une interdépendance universelle, et favorise la cœxistence pacifique entre tous les éléments de la création » (page xvi). Les peuples autochtones ont accepté les premiers colons, ont noué des alliances amicales et ont proposé courageusement des ententes portant sur le partage et la cœxistence que les colons canadiens n'ont pas encore compris, adopté ou appuyé. Des centaines de peuples distincts ayant leurs propres langues, traditions socioculturelles, systèmes de gouvernance et assises économiques ont existé sur ce continent avant l'arrivée des colons européens, exigeant l'élaboration de nombreuses stratégies politiques et sociales visant à empêcher la guerre et à préserver une cœxistence pacifique. Borrows (2005) fait remarquer :

> *Les peuples autochtones avaient recours à des activités tel que,* entre autres, *les traités, les festins, le commerce, les négociations, les mariages, l'amitié, les conférences, les jeux, les concours, les danses, les cérémonies et les démarcations de territoires [...] Les premières relations entre Autochtones et non-Autochtones ont obéi à plusieurs des mêmes protocoles et valeurs utilisés par les peuples autochtones pour vivre en la paix (page 1).* [traduction]

Il importe de différencier la relation réelle que la plupart des colons candiens ont établie avec les Autochtones de celle qui peuple notre imaginaire collectif (Francis, 2011 ; Monture Okanee, 1994). Selon notre mythologie culturelle, perpétuée par l'éducation canadienne et les stéréotypes véhiculés par les médias, le Canada a été forgé par des hommes nobles et civilisés agissant par souci d'équité, de justice et en fonction de la primauté de la loi. Ce mythe constitue un outil essentiel pour appuyer notre croyance voulant que le Canada soit un État national dûment constitué avec un térritoire clairement établi et incontesté. Les Canadiens veulent croire qu'ils sont une nation de « bienveillants artisans de la paix » (Regan, 2010) dont les relations avec les peuples autochtones ont été établies au moyen de pratiques de non violence et d'ententes négociées. Toutefois, comme le constate Baker (2006), « les concepts d'administration bienveillante, de cœxistence pacifique et de traités équitables se sont tous révélés être sans fondement. Pourtant, ils demeurent dans la conscience des colons canadiens comme des symboles puissants d'identité nationale » (page 120).

Paradoxalement un autre mythe enfoui dans la conscience des Canadiens célèbre la « Conquête de l'Ouest » par les exploits de braves cowboys qui ont vaincu les Indiens, hostiles au progrès et à la civilisation. La machine-à-mythes hollywoodienne a marqué l'esprit du grand public quant aux relations entre les colons et les peuples autochtones. Bon nombre de Canadiens adhèrent aux inventions médiatiques américaines et rejettent ensuite l'existence des droits territoriaux des peuples autochtones en prétendant que ceux ci ont été perdus par la conquête. En fusionnant l'histoire américaine à la nôtre, les Canadiens refusent d'admettre des divergences importantes. Bien que les États-Unis ont choisi la guerre et la conquête, les Britanniques ont prétendu une négociation pacifique et ont compté fortement sur les nations indiennes comme alliés dans leurs guerres coloniales avec les Français et les Américains, y compris durant la guerre de 1812 (Allen, 1992). Le mythe de la conquête militaire canadienne donnant lieu à notre possession des territoires autochtones à titre de butins de guerre met en lumière l'ignorance embarrassante et délibérément perpétuée par l'histoire et par des décisions de nos institutions juridiques, dont celle de la Cour suprême du Canada qui a déclaré à maintes reprises que les droits inhérents et collectifs des peuples autochtones ne pourront jamais être annihilés par le Canada. Le plus haut tribunal du pays reconnaît les titres[4] et les droits des Autochtones envers les terres alors que ceux-ci les ont habitées depuis toujours (et bien avant l'arrivée des colons européens) ; l'octroi de ces droits ne dépend absolument pas de nos prétentions de largesse ou de bienveillance.

Borrows (2005) nous rappelle que la relation initiale entre les colons et les Autochtones était basée sur un enchevêtrement des lois autochtones et britanniques. Bien que les peuples autochtones aient mis l'accent sur la cœxistence pacifique, la non intervention et les relations viables, nos ancêtres canadiens ont jugé que des traités seraient nécessaires et expliciteraient la relation historique entre les colons et les Autochtones. Dans le cadre de ses observations préliminaires à Fort Carlton en 1876, au cours des négociations sur le Traité no 6, le Lieutenant canadien Alex Morris[5] a fait la déclaration suivante : « Ce que je vous promets, et ce que je crois et j'espère que vous retiendrez, c'est que ma parole va

durer aussi longtemps que le soleil brille et que les fleuves coulent » (Stonechild & Waiser, 1997). Les promesses du gouvernement du Canada, faites au nom du peuple canadien et codifiées dans les traitées, nous lient les uns aux autres et existeront à perpétuité. Jusqu'à présent, nous avons constamment omis d'honorer ces instruments juridiques qui sont les piliers fondateurs de la nation canadienne.

Notre héritage en tant que Canadiens du XXI[e] siècle consiste à se conformer et à maintenir un silence volontaire autour des politiques et des lois conçus pour empêcher les peuples autochtones de conserver et de pratiquer leurs langues et leurs cultures, de former et d'élever leurs familles, de tirer des avantages économiques et subsister des ressources de leurs territoires, et d'échapper à la criminalisation. Dans le but de continuer de privilégier de notre liberté et notre prospérité, les colons canadiens ont offert peu ou pas de résistance à cet d'apartheid légalisé qui a été élaboré et maintenu par le gouvernement, garantissant donc, par le truchement de la *Loi sur les Indiens* et le système des réserves, l'oppression, l'appauvrissement et l'isolement des nations autochtones. Au quotidien, les systèmes d'éducation provinciaux et les médias nationaux perpétuent la version eurocentrique de l'histoire du Canada et favorisent la croyance voulant que nos privilèges ne reposent pas sur l'usurpation coloniale. Même à l'ère numérique, avec l'accès instantané à l'information à la portée de nos doigts, aucun changement n'a eu lieu; cet état d'ignorance délibérée est nécessaire pour demeurer indifférents aux atrocités commises à l'endroit des peuples autochtones. Nous avons fait preuve de ténacité et de persévérance dans notre volonté de nourrir les illusions entourant l'identité nationale, même lorsque confronté par la vérité incriminante des documents historiques.

## SE COMPLAIRE DANS LE REFUS ET L'IGNORANCE

Malgré tous les efforts déployés, il n'existe aucun moyen de nier le fait que nous avons soutiré beaucoup plus que ce qui était prévu dans l'offre faite par les peuples autochtones. Nous avons tenté d'empêcher que ceux-ci poursuivent leur existence en tant que nations distinctes. Les Canadiens sont ainsi confrontés à une contradiction inconfortable entre leurs valeurs libérales démocratiques, et le racisme et la colonisation font partie intégrante du fondement de notre société (Henry and Tator, 1992). Cultiver l'ignorance constitue l'un des moyens les plus efficaces d'affirmer une identité nationale positive, sans devoir se préoccuper des preuves substantielles de notre cupidité, du vol et |de notre cruel mépris envers les peuples autochtones. L'établissement et le maintien de cette ignorance délibérée reposent sur plusieurs mécanismes interreliés qui visent au maintient des frontières territoriales et raciales (Razack, 2002) qui séparent les Autochtones et les colons :

1. **Distance psychique :** Je fais référence ici au degré de détachement émotionnel dont les Canadiens doivent faire preuve en vue de nier l'histoire véritable et intime que nous partageons avec les peuples autochtones et notre rôle en tant que protagonistes de la brutalité coloniale (Breuster, 2006). Cette distance est appuyée par un système binaire à caractère racial qui établit que le colon et l'Autochtone appartiennent à des catégories distinctes dans lesquelles le premier représente toujours l'aspect désirable. Quelques exemples de catégories binaires : moderne/primitif, civilisé/sauvage, éduqué/illettré, évolué/atavique.

2. **Impérialisme cognitif :** L'érudite Micmac Marie Battiste (2000) définit cette notion comme « une forme de manipulation cognitive servant à nier les autres formes de connaissances et de valeurs » (page 198). Au Canada, l'eurocentrisme comme unique méthode de questionnement rationnel (Graveline, 1998) est naturalisé, avancé et renforcé par l'enseignement et les médias et, par conséquent, est conçu comme l'unique cadre raisonnable d'interprétation de l'histoire du Canada. L'éducation eurocentrique est définie comme étant laïque et se conçoit comme étant inclusive de l'information provenant d'autres sociétés et cultures alors que les contributions noneuropéennes du développement humain sont rejetées, dissimulées ou encore remaniées de façon à attribuer leurs contributions aux sociétés européennes (Ahluwalia, 2009). Cela renforce l'ignorance et l'arrogance des colons, nous enseigne à interpréter et à préserver les hiérarchies de la différence, et se traduit par l'intériorisation d'idéologies qui justifient l'oppression et refusent aux peuples autochtones leurs droits de conserver leurs langues, leurs systèmes de connaissances et leurs épistémologies.

3. **Déni collectif :** Il s'agit d'une réaction prévisible de la part de sociétés accusées de génocide et de privilèges non mérités (Balmain & Drawmer, 2009). Ce terme se révèle utile pour comprendre comment les Canadiens ont appris à oublier l'oppression coloniale et la destruction, à réprimer leurs sentiments à cet égard et de se dissocier de ceux-ci. Cet enseignement est transmis par l'entremise des politiques de l'État, de dissimulations délibérées et d'une réécriture de l'histoire du point de vue du colonisateur (Cohen, 2001)[6].

4. **Amnésie historique :** Ce processus culturel sous tend une accumulation capitaliste obtenue grâce à la destruction des systèmes juridique et économique locaux autochtones et à leur remplacement par une présence monolithique qui valorise et naturalise la conquête impériale enreconstruisant, réinterpretant et anéantissant le passé. Jameson (1984) explique que des sociétés capitalistes évoluées, comme le Canada, ont ressenti « la disparition du sens de l'histoire dans nos vies » (page 125) se traduisant par notre incapacité à comprendre et à se pencher sur notre véritable histoire. Morganthau (1964), qui a une conscience aiguë de la manière dont les gouvernements américains se servent des documents historiques pour promouvoir leurs objectifs politiques, observe que « [n]ous ne devons pas confondre l'exploitation de la réalité avec la réalité elle même ». Si un document historique doit être à priori libre de toute ingérence politique, alors nous devons comprendre que les livres dans les écoles canadiennes ne sont qu'une exploitation abusive de la réalité. L'histoire dans un tel contexte tournera certainement en dérision nos déclarations de générosité envers les peuples autochtones.

## EXPLOITER LA GÉNÉROSITÉ : POINT DE VUE AUTOCHTONE SUR L'ÉTAT DE CONSCIENCE DES COLONS

Carl Boneshirt, un membre de la *Sicangu Lakota Oyate*[7], propose une autre interprétation des agissements des colons canadiens à l'endroit de leurs hôtes autochtones qui nous oblige à prendre en considération les significations culturelles particulières de la générosité. Dans le cadre de mon mariage dans une famille Lakota, j'ai appris que ce peuple considère la générosité comme une pratique culturelle fondamentale. La pratique de la générosité se révèle essentielle à la manière d'être de ce peuple, comme me l'a expliqué mon conjoint (Boneshirt, 2011). Ma belle mère, maintenant décédée, me rappelait souvent que la générosité émane de nos actions. Pour ceux et celles dont la générosité est un mode de vie, le partage de ses biens et de son espace constitue un moyen de manifester son humanité. Mon conjoint emploie le terme *exploitation de la générosité* (Boneshirt, 2011) pour décrire le comportement des colons envers les peuples autochtones. Selon lui, les colons n'ont pas accepté la générosité qui leur a été offerte. Ils se sont plutôt emparés de bien plus que ce qui leur avait été octroyé. Cette générosité des peuples autochtones a été ruinée. Leur capacité à continuer de faire preuve de générosité par le partage de leurs territoires a cessé, mettant ainsi fin à leur mode de vie. Lorsque les Américains ont pris les terres et les ressources des Lakotas, ils ont dépouillé ce peuple de son essence fondammentale, de sa générosité. Les Canadiens, par l'usurpation des territoires et des ressources des Autochtones, ont exploité la générosité offerte par les nations autochtones.

La générosité de s'être vu offrir une terre d'accueil n'a pas été suffisante pour les colons. Sous le couvert de l'amitié, les gouvernements ont négocié des traités et conclu des accords qui n'ont pas encore été honorés. Ils se sont emparés des territoires qui ne leur ont jamais été concédés dans les traités, ont installé les colons dans les vastes étendues de territoires qui n'ont jamais été cédés, et ont créé des limites et des frontières grâce à des dispositions adoptées par l'État et ayant trait à la privatisation des terres. Par la privation de l'accès à leurs ressources et à leurs lieux cérémoniaux, les nations autochtones ont été dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins. L'assertion de « l'indigénéité des non Autochtones » (Barman, 2011) représente un autre moyen insidieux de constater notre volonté à exploiter la générosité. Il s'agit de la reconstitution des colons canadiens comme étant les fils et les filles des Autochtones sur « la terre de nos aïeux ». Nos tentatives de voler les identités des peuples autochtones peuvent expliquer la raison pour laquelle nous éprouvons toujours de la difficulté à affirmer notre propre identité en tant que Canadiens (Mackey, 1999). Les droits des peuples autochtones à l'autodétermination ont été volés, comme ce fut le cas pour leurs droits d'exister, et ce, non pas comme une masse d'individus atomisés et assimilés, mais en tant que membres de nations pourvus de longues histoires culturelles, de terres, de ressources, de langues et d'avenir. Voici un portrait brossé par mon conjoint :

> *Dans certains traités, ils affirment que nous pouvons aller partout où bon nous semble. Dans les faits, de nombreuses frontières nous empêchent de nous déplacer selon nos besoins. Ils ont manqué aux promesses faites dans leurs traités lorsqu'ils ont déclaré qu'ils laisseraient le peuple des Lakotas libre de faire ce qu'il veut sur son propre territoire. À l'heure actuelle, nous ne pouvons pas circuler librement pour accomplir les choses que nous avons besoins de faire et nous sommes incapables de nous rendre nulle part. C'est exploiter la générosité. Ils ont manqué aux promesses faites dans leurs traités lorsqu'ils ont affirmé que nos peuples pourraitent continué de faire ce qu'ils ont fait depuis des millénaires. C'est usurper la générosité. Ils nous ont privés de nos droits et ont élevé leurs droits au dessus des nôtres. Ils ont introduit une force militaire armée, une autre forme d'usurpation de la générosité, et ils ont violé nos droits humains, civils et territoriaux […] Nos voix ne sont jamais entendues publiquement. Nous, les Autochtones de ce continent, n'avons pas besoin de « revendication territoriale », car nous faisons partie intégrante de ces terres et celles ci font partie de nous. Nous le savons déjà, nul besoin de le réclamer à cor et à cri (Boneshirt, 2012).*

## CONCLUSION : LA VÉRITÉ AU NOM DE LA JUSTICE SOCIALE, DE LA RESTITUTION ET DE LA RÉCONCILIATION

Dernièrement, le Canada s'est joint à d'autres nations colonisatrices du monde entier dans un effort pour le rétablissement de la vérité et la promotion d'une réconciliation. En 2008, le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a présenté ses excuses aux peuples autochtones en ce qui a trait au système des pensionnats indiens qui ont torturé et marqué des générations d'enfants autochtones et occasionné des dommages irréparables aux nations et aux langues autochtones. Monsieur Harper a souligné que les peuples autochtones ont souffert pendant trop longtemps de ce chapitre brutal de notre histoire alors que, dans les faits, « le fardeau nous revient en tant que gouvernement, et en tant que pays » (Harper, 2008). Cependant, encore une fois, le gouvernement n'a rien fait pour inciter les colons canadiens à se pencher sur leurs responsabilités à l'égard du processus de vérité. Notre gouvernement n'a proposé aucune stratégie pour aider les Canadiens à tourner la page sur cette attitude de déni et cette volonté de fermer les yeux. La plupart des témoignages recueillis à ce jour par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada proviennent des survivants des pensionnats indiens qui, dans certains cas, ont mis leur âme et leur cœur à nu à plusieurs reprises, revivant les horreurs et les tortures subies alors que les colons canadiens, indifférents, font la sourde oreille à ces témoignages ou, pire encore, prétendent que de telles institutions visaient à aider ces peuples. Pourquoi le processus de vérité ne s'étend t-il pas au delà des souvenirs de famine, de torture, d'abus, de l'éradication des langues et de la destruction spirituelle ? Où se trouvent le leadership, les ressources et l'encouragement du gouvernement lorsque vient le temps de rassembler les témoignages des colons canadiens sur la domination, la violence, le racisme et l'indifférence envers la souffrance humaine ? Quand est-ce que les Canadiens reconnaîtront ils leurs crimes contre l'humanité afin que nous

puissions amorcer le processus de guérison par rapport au comportement oppressif qu'ils continuent à adopter à l'égard des peuples autochtones ? Quand commencerons nous à recueillir et à documenter les déclarations des colons canadiens qui admettront « J'ai fait cela », « J'étais indifférent face à l'abus et aux meurtres », « Je suis resté là sans bouger, attendant que quelqu'un d'autre mette fin à l'horreur » ou « Mes taxes et les taxes de mes ancêtres ont financé ces systèmes basés sur la torture et l'abus » ?

L'exclusion des voix autochtones au sein des principales institutions canadiennes appauvrit nos mémoires nationales et accroît notre amnésie historique. En outre, notre déni collectif entrave le processus de vérité, lequel constitue le premier pas vers la justice, la restitution et la réconciliation. Nous devons prêter attention aux voix et aux connaissances des peuples autochtones pour qu'elles nous permettent de discerner et nous défaire des préjugés que bon nombre de peuples autochtones conçoivent comme étant intrinsèques à la pensée et à l'éducation occidentale : « manipulations, mépris, interprétations erronées et erreurs de traduction » (Boneshirt, 2012). Nous avons besoin d'une éducation qui promeut la décolonisation de notre réflexion afin d'accéder à de multiples perspectives au sein de nos histoires collectives, non seulement pour les nouveaux immigrants du Canada, mais également pour les Canadiens dont les familles sont au pays depuis de nombreuses générations. Nous devons nous engager dans des actions sociales significatives réunissant les membres de la communauté de divers horizons et faisant en sorte que les connaissances et l'expérience des Autochtones soient fondamentales à la compréhension de qui nous sommes en tant que Canadiens.

Le moment est venu de rétablir le cadre, d'aller au delà des tentatives explicites et de celles voilées qui mantiennent notre politique d'« extermination par l'assimilation », et d'abandonner ces questions qui ne font qu'alimenter des discussions académiques, notamment à savoir dans quelle mesure les peuples autochtones se conforment à nos normes, comment pouvons nous accélérer le processus de dépossession, et que pouvons nous faire pour qu'ils respectent davantage nos objectifs d'appropriation de leurs territoires. Nous devons nous efforcer de détruire les préjugés qui nous empêchent de prendre la responsabilité de nos crimes envers les peuples autochtones et de réparer les torts causés par la séparation entre la loi et la justice dans la culture canadienne. De ce fait, nous devons réattribuer les ressources et le contrôle juridictionnel nécessaires à ces peuples pour qu'ils puissent ainsi commencer à régler leurs problèmes au sein de leurs communautés (Monture Okanee, 1994). Les colons canadiens doivent restituer tout ce qu'ils ont dérobé aux peuples autochtones : leurs droits territoriaux, leurs langues et leurs cultures, ainsi que leurs droits à l'éducation, à la santé, au bien être, à la prospérité économique, tels qu'ils ont été garantis dans les traités. Les peuples autochtones ne devraient jamais se résigner à entretenir une relation fondée sur l'usurpation de la générosité. Les Canadiens doivent trouver le courage d'affronter la vérité dans leurs motivations, leurs objectifs et leurs exploits coloniaux. La vérité, la justice et la restitution ouvrent la voie à la réconciliation sur laquelle s'appuie une coexistence pacifique (Alfred, 2005). Il s'avère urgent d'aller de l'avant à cet égard. Cette nécessité urgente découle du besoin de mettre fin aux politiques et aux pratiques de génocide qui continuent quotidiennnement d'influer la vie des peuples autochtones. Comme mon conjoint l'a mentionné :

> *Tous les jours, les enfants autochtones [...] sont confrontés au génocide mental, spirituel et idéologique. Nos enfants doivent savoir que la nation existe toujours, qu'elle est toujours soudée et que ses habitants continuent de se conformer à leurs façons, de vivre et de mourir, [...]. Malgré le mythe lié à la disparition des Indiens, plusieurs d'entre eux connaissent leurs racines et de nombreux modes de vie des Indiens perdurent. [...] les enfants des centres urbains ne ressentent aucun lien parce que plusieurs d'entre eux qui sont issus des réserves ont été adoptés par des familles de race blanche [...] celles ci leur imposent un mode de vie qui ne leur a jamais été destiné [...] elles tentent de commettre un génocide spirituel, mais lorsque cela ne fonctionne pas, elles ont recours à la violence psychologique, physique ou sexuelle [...] mais ces sévices sur notre peuple ont également contribué à détériorer les pensées, les sentiments et les émotions de la race dominante. S'il n'y a pas eu de génocide, alors pour quelle raison les Indiens doivent ils vivre quotidiennement la déshumanisation ? Nous voulons seulement que les étrangers comprennent que nous sommes des êtres humains et que nous souhaitons vivre de la manière qui nous est destinée [...] les cérémonies apportent la paix et la justice, de sorte que chacun puisse vivre (Boneshirt, 2007).*

Le moment est venu d'aller au delà de l'usurpation de la générosité. Les colons, anciens et nouveaux, doivent admettre la vérité, c'est à dire que « ce que nous avons choisi de nier est notre complicité dans la perpétuation d'un système colonial ancré dans la violence et l'injustice sociale » (Regan, 2006, page 22). Le pouvoir idéologique du mythe des Canadiens comme de bienveillants artisans de la paix ne peut gommer la vérité sur la façon que nous avons rompu la paix en ces terres, notre rupture malveillante de la paix, ni ne peut nous aider à guérir de nos tendances à l'oppression (d'autrui). La tâche de nous humaniser à nouveau, et d'humaniser à nouveau ceux qui ont été victimes de nos visées coloniales, exige la force morale d'êtres suffisamment braves pour affronter la vérité. Pour paraphraser les propos du grand chef des Lakotas, Sitting Bull, unissons nos cœurs et nos pensées et voyons quel monde nous pouvons bâtir pour nos enfants.

## NOTES

[1] Étant donné qu'il n'existe aucune expression unique universellement acceptable pour l'ensemble des peuples autochtones, nous avons employé dans le présent document différents termes que les peuples autochtones utilisent pour parler d'eux en français, notamment Autochtones, Indiens et peuples autochtones. J'utilise les termes « Autochtone » et « peuple autochtone » dans ce texte ; le premier terme désigne une personne d'origine autochtone, tandis que le second désigne les nations autochtones. En dépit du stéréotype colonial des termes « Autochtones » ou « Indiens », ce continent a été continuellement occupé par plusieurs nations autochtones ayant des cultures dynamiques et une spécificité géographique qui ont occupé ces mêmes territoires pendant des milliers d'années.

[2] La philosophe Iris Young (1990) fait remarquer que l'oppression est constituée de « phénomènes structurels qui immobilisent ou diminuent un groupe » (page 42), et peut comprendre l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance, l'impérialisme culturel et la violence.

[3] Castanha (1999) note qu'une hypothèse sur l'universalisme est évidente dans les bulles pontificales du 15e siècle. Celles ci ont joué un rôle de premier plan dans l'assujettissement des peuples autochtones. Pour ce faire, ces peuples ont été représentés comme des païens ennemis de la chrétienté et, par conséquent, indignes de conserver leurs territoires, ouvrant ainsi la voie à l'usurpation chrétienne de leurs terres. Les bulles papales, connues sous le nom de *Dum Diversas (1452), Romanus Pontifex (1455)* et *Inter Caetera (1493),* constituent le fondement de la doctrine de la découverte, qui demeure un outil juridique important pour revendiquer des pouvoirs pléniers et d'expatriation en ce qui a trait aux peuples autochtones et à leurs territoires. Pour de plus amples renseignements, consultez *Les païens dans la Terre promise : Le décodage de la doctrine chrétienne de la Découverte* par Newcomb (2008).

[4] Les droits territoriaux des Autochtones sont *sui generis* (c'est-à-dire, uniques) inhérents et collectifs. Le titre ancestral confère la compétence à l'égard des territoires ancestraux des peuples autochtones et à leur accès. Le Canada ne reconnait pas ces droits parce que ceux ci sont préexistants au Canada et découlent de « l'occupation des territoires d'origine des Autochtones et des relations qui s'y rattachent de même que de leurs structures sociales permanentes et de leurs systèmes juridiques et politiques. [...] Les titres ancestraux et les droits autochtones sont distincts des droits accordés aux citoyens canadiens non autochtones en vertu de la common law du Canada » (Hanson, 2010).

[5] Le lieutenant gouverneur Alexander Morris a représenté le gouvernement du Canada dans le cadre des négociations des Traités nos 3, 4, 5, et 6. Talbot (2009) souligne que, par la suite, Morris a rencontré de nombreux conflits avec le gouvernement en raison de l'incapacité de ce dernier à mettre en œuvre les traités en faisant preuve de bonne foi et de diligence raisonnable.

[6] Pour une discussion complète sur le déni collectif organisé par l'État, veuillez consulter *States of Denial. Knowing About Atrocities and Suffering* de Cohen (pages 132 33) [2008]. Il convient de noter que ce livre est accessible uniquement en anglais.

[7] En français, *Sicangu Lakota Oyate* fait référence à la tribu indienne des Sioux de Rosebud et à leurs territoires qui sont concentrés sur la réserve de Rosebud dans le Dakota du Sud.

## RÉFÉRENCES


Ahluwalia, S. (2009). *Supporting Aboriginal literacy : A guide for decolonizing curricula.* Surrey, BC : Faculty of Social Sciences, Kwantlen Polytechnic University.

Alfred, T. (1999). *Peace, power, righteousness : An Indigenous manifesto.* New York : Oxford University Press.

Alfred, T. (2005). *Wasase : Indigenous pathways of action and freedom.* Peterborough, ONT : Broadview Press.

Allen, R. S. (1992). *His Majesty's Indian allies : British Indian policy in the defence of Canada, 1774–1815.* Toronto : Dundurn Press.

Balmain, C., & Drawmer, L. (2009). Something wicked this way comes : Essays on evil and human wickedness. New York : Rodopi Editions.

Barker, A. J. (2006). *Being colonial : Colonial mentalities in Canadian settler society and political theory.* Master of Arts thesis, Indigenous Governance Program, University of Victoria. Retrieved on 21 January 2012 from http://web.uvic.ca/igov/research/pdfs/Adam%20Barker%20-%20Thesis.pdf

Barman, J. (2007). Erasing Indigenous indigeneity in Vancouver. *BC Studies,* 155 (Autumn) : 3–30.

Boneshirt, C. D. (2007). Interview with Seema Ahluwalia, Vancouver, BC, unpublished transcript.

Boneshirt, C. D. (2011). Interview with Seema Ahluwalia, Vancouver, BC, unpublished transcript.

Boneshirt, C. D. (2012). Interview with Seema Ahluwalia, Vancouver, BC, unpublished transcript.

Borrows, J. (2005). Crown and Aboriginal Occupations of Land : A History and Comparison. Research Paper commissioned by the Ipperwash Inquiry, October 15, 2005, Ontario, Canada. Retrieved on 24 February, 2012 from http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/inquiries/ipperwash/policy_part/research/pdf/History_of_Occupations_Borrows.pdf

Breuster, A. (2006). Remembering whiteness : Reading Indigenous life narrative. In I. Maver (Ed.), *Critics and writers speak : Revisioning post-colonial studies* : 85–105. Lanham MD : Lexington Books.

Cohen, S. (2001). *States of denial. Knowing about atrocities and suffering.* Oxford : Blackwell Publishers.

Fleras, A. (2010). *Unequal relations : An introduction to race, ethnic, and Aboriginal dynamics in Canada.* Toronto : Pearson Education, Canada.

Francis, D. (2011). *The imaginary Indian. The image of the Indian in Canadian culture.* Vancouver : Arsenal Pulp Press.

Graveline, F. J. (1998). *Circle Works : Transforming eurocentric consciousness.* Halifax, NS : Fernwood Books.

Hanson, E. Aboriginal Title. A University of Columbia website entitled *Indigenous Foundations.arts.ubc.ca.* Retrieved on 4 February 2012 from http://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/home/land-rights/aboriginal-title.html

Jameson, F. (1983). Postmodernism and consumer society. In H, Foster (Ed.), *The anti-aesthetic : Essays on postmodern culture* : 111–125. Port Townsend, WA : Bay Press.

Mackey, E. (2000) "Death by landscape" : Race, nature and gender in Canadian nationalist mythology. *Canadian Woman Studies/ Les cahiers de la femme,* 20(2) : 125–130.

Morgenthau, Hans. (1964) "The Four Paradoxes of Nuclear Strategy," *American Political Science Review* 58 (March 1964) : 23-35.

Media Awareness Network. (2010). Common portrayals of Aboriginal People. Retrieved on 4 Febebruary 2012 from http://www.media-awareness.ca/english/issues/stereotyping/aboriginal_people/aboriginal_portrayals.cfm

Monture-Okanee, P. (1994). Thinking About Aboriginal Justice : Myths and Revolution. In R. Gosse, J. Y. Henderson, & R. Carter (Eds.), *Continuing Poundmaker and Riel's Quest : Presentations made at a Conference on Aboriginal Peoples and Justice* : 222–231. Saskatoon : Purich Publishing.

Newcomb, S. (2008). *Pagans in the promised land. Decoding the doctrine of Christian discovery.* Golden, CO : Fulcrum Publishing.

Regan, Paulette. (2010). Unsettling the Settler Within : Indian Residential Schools Truth telling and Reconciliation in Canada. Vancouver : UBC Press

Regan, Paulette. (2006). Unsettling the Settler Within : Canada's Peacemaker Myth, Reconciliation, and Transformative Pathways to Decolonization. Dissertation submitted in fulfillment of requirements for the Degree of Doctor of Philosophy, Indigenous Governance Program, Universtiy of Victoria, BC.

Razack, S., (Ed.). (2002). *Race, space and the law : Unmapping a white settler society.* Toronto : Between the Lines.

Stonechild, B., & Waiser, B. (1997). *Loyal till death : Indians and the North-West rebellion.* Calgary : Fifth House Ltd.

Talbot, R. (2009). *Negotiating the numbered treaties : An intellectual and political biography of Alexander Morris.* Saskatoon : Purich Publishing.

Weatherford, J. (1992). *Native roots : How the Indians enriched America.* New York : Random House, Inc.

Wright, R. (2003). *Stolen continents : 500 years of conquest and resistance in the Americas.* Toronto : Penguin Canada.

Young, I. (1990). *Justice and the politics of difference.* Princeton : Princeton University Press.



galerie d'art autochtones | native art gallery

Klu' Skap

887 Main Street
Moncton, NB E1C 1G3
506 854-4066

Pascal A. Pelletier & Shawna Gagné
kluskap@hotmail.com
www.klskap.webs.com

Facebook: kluskap artgallery